



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept novembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le vingt-et-un novembre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 35**

**Quorum : 18**

**Présents : 25**

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Pierre Testu, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Nathalie Normand, Mme Valérie Sidot-Courtois, M. Bruno Larbaneix, M. Arnaud Bertrand, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Omar N'Dior, M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie, M. Philippe Ferret, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

**Ont donné procuration : 9**

M. Frédéric Hucheloup à Mme Michèle Ménez, Mme Elodie Simoes à M. Damien Metzlé, M. Michel Bucheton à M. Pierre Testu, Mme Dominique Busigny à Mme Christiane Lasconjarias, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Michaël Janot à Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Alexandre Richefort à M. Marouen Touibi, M. Franck Thiébaux à Mme Christine Decool, M. Pierre-François Brisabois à M. Philippe Ferret.

**Absent non représenté : 1**

M. Amroze Adjuward.

**Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledanseur**

---

### Délibération n° DEL-24-11-27-02

**Objet : Versailles Grand Parc - Modification de la demande d'attribution d'un fonds de concours pour l'année 2021.**

Délibération n° DEL-24-11-27-02

Objet : Versailles Grand Parc - Modification de la demande d'attribution d'un fonds de concours pour l'année 2021.

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes,

VU sa délibération n° 2021-11-24/03 en date du 24 novembre 2021 sollicitant auprès de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le versement d'un fonds de concours à hauteur de 2 171 857 €,

VU sa délibération n° 2023-09-27/03 en date du 27 septembre 2023 approuvant la modification de la délibération n° 2021-11-24/03,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Intercommunalité réunie en séance le 18 novembre 2024,

CONSIDÉRANT que lors de sa séance du 27 septembre 2023, le Conseil municipal a approuvé la modification de la délibération n° 2021-11-24/03 susvisée afin de supprimer de la demande de fonds de concours pour l'année 2021, à hauteur de 2 171 857 €, les travaux de réfection de la couverture des centres de loisirs Le Village et Jean Macé, et le réaménagement du parvis du Centre Maurice Ravel, et de prendre en compte la réactualisation du montant des travaux de réaménagement de la voirie avenue de Picardie et allée Jean Monnet,

CONSIDÉRANT que la demande modifiée de versement d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc pour l'année 2021, à hauteur de 2 171 857 €, portait donc sur l'opération suivante :

OPÉRATION	COÛT TRAVAUX HT	AUTRE SUBVENTION	COÛT COMMUNE HT	PLAFOND (50 %)	LIVRAISON
Réaménagement voirie : avenue de Picardie allée Jean Monnet	4 600 000,00 €		4 600 000,00 €	2 300 000,00 €	2022-2023
		<b>TOTAUX</b>	<b>4 600 000,00 €</b>	<b>2 300 000,00 €</b>	

CONSIDÉRANT que les modifications intervenues lors du réaménagement de la voirie de l'avenue de Picardie et de l'allée Jean Monnet nécessitent de réactualiser le montant de ces travaux,

CONSIDÉRANT qu'il convient également d'ajouter dans la demande, la rénovation du salon Wagner de l'Hôtel de Ville,

CONSIDÉRANT que le montant du fonds de concours ne doit pas dépasser 50 % du montant H.T. des investissements réalisés (net de subvention),

ENTENDU l'exposé de M. Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

Délibération n° DEL-24-11-27-02

Objet : Versailles Grand Parc - Modification de la demande d'attribution d'un fonds de concours pour l'année 2021.

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 34 voix).**

APPROUVE la modification de sa délibération n° 2023-09-27/03 en date du 27 septembre 2023 relative à la demande de versement d'un fonds de concours auprès de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc pour l'année 2021, pour prendre en compte la réactualisation du montant des travaux de réaménagement de la voirie de l'avenue de Picardie et de l'allée Jean Monnet et ajouter la rénovation du salon Wagner au sein de l'Hôtel de Ville, conformément au tableau ci-dessous :

OPÉRATION	COÛT TRAVAUX HT	AUTRE SUBVENTION	COÛT COMMUNE HT	PLAFOND (50 %)	LIVRAISON
Réaménagement voirie : avenue de Picardie allée Jean Monnet	4 300 000,00 €		4 300 000,00 €	2 150 000,00 €	2024
Rénovation Salon WAGNER – Hôtel de Ville	60 000,00 €		60 000,00 €	30 000,00 €	2024
		<b>TOTAUX</b>	<b>4 360 000,00 €</b>	<b>2 180 000,00 €</b>	

SOLLICITE auprès de la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le versement d'un fonds de concours pour l'année 2021 à hauteur de 2 171 857 € au titre des opérations mentionnées ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer tout acte y afférent.

Fait et délibéré en séance le 27 novembre 2024.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*